



PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 8 FÉVRIER 2024 – 20H30

L'an deux mille vingt-quatre, le huit du mois de février, à vingt heures et trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoît VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 01/02/2024

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme Noémie VILLARD ; Mme. Marie-Line BALMONT ; Mme. Claudie BARCET ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Elodie MARION ; M. Maurice PETRE.

Secrétaire de séance : M. Cédric FONT

Absents excusés ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; ; M. Yves MAHY ; M. Laurent GIAUFFRET ; Marianne MASSON.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du jeudi 11 janvier 2024
 - Réseau unitaire assainissement / eaux pluviales – Participation 2024 de la commune
 - Choix du bureau d'étude pour le projet d'aménagement au cœur du village
 - Lancement modification du PLU
 - Zones d'accélération des énergies renouvelables
 - Retour assurance suite au sinistre des vestiaires
 - Point sur les travaux aux vestiaires
 - Point sur les travaux de la salle associative
 - Lancement du chantier de travaux de l'église
 - Questions diverses
- Retours sur les diverses commissions
-

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JANVIER 2024

Monsieur lecture fait la lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

RESEAU UNITAIRE ASSAINISSEMENT / EAUX PLUVIALES – PARTICIPATION 2024 DES COMMUNES :

Monsieur le Maire explique que sur la commune, une partie des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales sont en séparatifs, l'autre en unitaire. La commune étant en charge du réseau eaux pluviales et la CCMDL étant en charge du réseau assainissement, la commune doit participer pour l'entretien du réseau unitaire en fonction du mètre linéaire communal. La commune doit donc une participation de 1 074,17€ à la CCMDL pour 2024. Ce montant sera revu chaque année.

Le conseil municipal approuve ce montant.

CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR LE PROJET D'AMENAGEMENT AU CŒUR DU VILLAGE

Monsieur le Maire explique avoir demandé 2 devis pour les études relatives à l'aménagement du centre du village reliant la place en dessous de l'église et le stade. Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre des Ateliers pour un montant de 13 500€ HT.

PLU – RETRAIT DELIBERATION REVISION

Lors du conseil du mois de décembre, il avait été approuvé la révision du PLU. Il convient de retirer cette délibération car la commune fera une simple modification du PLU.

OUVERTURE DE CREDITS

Monsieur le Maire explique que les 1^{ère} factures relatives à la modification du PLU arrivent en mairie. Le budget n'étant pas encore voté, il convient de faire une ouverture de crédit en attendant le vote du budget. Il propose de prévoir les montants suivants :

- Article 202 (D): + 10 000€
- Article 10222 (R) : + 10 000€

Le conseil accepte à l'unanimité.

ZONE D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il convient d'établir une carte ciblant des zones d'accélération des énergies renouvelables. Pour nous aider dans ce travail. Une réunion est prévue avec la DDT le mardi 20 février. Cédric FONT, Benoit VERNAISON et Noémie VILLARD se proposent pour travailler sur cette cartographie.

RETOUR ASSURANCE VESTIAIRE

La commune a enfin reçu un retour de l'assurance concernant le sinistre des vestiaires. La commune sera indemnisée à hauteur de 31 902,39€ pour le bâtiment, 6 300,50€ pour le mobilier communal. La location du bungalow et la démolition seront prises en charge sur présentation des factures.

POINT SUR LES VESTIAIRES

Les travaux devraient se terminer d'ici la fin février.

TRAVAUX SALLE ASSOCIATIVE

Les travaux de plomberie sont terminés. L'électricité sera faite à partir du 12/02 et la peinture devrait être faite par les agents pendant les vacances scolaires.

TRAVAUX DE L'EGLISE

Les travaux débuteront le 12 février. La circulation sera difficile aux abords de l'église jusqu'à fin juillet.

QUESTIONS DIVERSES

- Demandes de subventions :
 - BUHL : 5 jeunes duernois. Le conseil valide 40€ par licencié soit 200€
 - MFR St Laurent de Chamousset : refusée
 - Ciné des Monts du Lyonnais : 453€
- Retours commissions :
 - Voirie : Cédric et Noémie font remonter des problèmes de communication avec les entreprises et la communauté de communes. Il n'y a pas assez de retours écrits
 - Culture : Marie-Dominique a été présente lors de la dernière réunion de la commission culture de la CCMDL. Ils ont essentiellement parlé des subventions données aux écoles de musique. Le thème de la grande lessive 2024, sera les bulles.
 - MJ : Claudie et Noémie évoquent une réunion avec le bureau le vendredi 9 février. Il serait bien qu'ils commencent à redémarrer pour les vacances
 - ASED : Marie-Thérèse évoque 2 animations organisés par l'ASED : le 10 mars, une vente de repas sur place ou à emporter et une exposition de légo en octobre.
 - Conseil de développement : Claudie s'est rendue à une réunion du conseil de développement. Elle explique qu'ils leur ont demandé sur quels thèmes ils aimeraient que le Conseil de développement réfléchisse sur les 4 prochaines années.
- **La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le jeudi 4 mars 2024**